

Deux figurines funéraires égyptiennes

Autor(en): **Chappaz, Jean-Juc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **59 (2011)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux figurines funéraires égyptiennes

JEAN-LUC CHAPPAZ

PROFONDÉMENT ATTACHÉS À L'ÉGYPTE, PAYS DE CŒUR DE L'UN ET TERRE D'ORIGINE DE L'AUTRE, GUSTAVE ET NEFISSA OTT AVAIENT RÉUNI UNE PETITE COLLECTION D'OBJETS PHARAONIQUES QUE LEURS ENFANTS ONT REMIS AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE À LEUR DÉCÈS, EN MÉMOIRE DE LEURS PARENTS.



1 Figurine funéraire au nom de la chanteuse de Thot Mâia (voir fig. 4).

Cette collection comprend notamment la statuette d'un homme debout, qui s'intégrait probablement dans un modèle en bois peint (barque?), un cône funéraire du vice-roi de Kouch Mérymès, dont le *floruit* se situe sous le règne d'Amenhotep III (XIV^e siècle av. J.-C.), trois figurines funéraires et plusieurs scarabées. Deux de ces derniers sont de type « Menkhéperrê », c'est-à-dire inscrit au nom de trône de Thoutmosis III, mais probablement plus tardif. En effet, le nom de ce souverain a été compris par les anciens Égyptiens comme une écriture cryptographique du nom du dieu Amon, ce qui conduisit à une multiplication de la production de ces artefacts à travers l'histoire. Un scaraboïde, de type original, contient le nom de Ramsès II, noté sur le plat et répété sur le dos de l'amulette (fig. 2 a et b); un autre, plus rare, porte le cartouche de Ramsès X (fig. 3).



Un *chaouabti* au nom d'une chanteuse de Thot

C'est à cette même période ramesside (XIX^e et XX^e dynasties, XIII^e-XII^e siècles av. J.-C.) qu'il convient d'attribuer la figurine funéraire dont il sera question dans ces lignes (fig. 1, 4). Haute de 19,4 cm, réalisée en terre cuite à partir d'un probable moule univalve (le dos et les profils sont grossièrement lissés à l'aide d'une spatule), cette statuette reproduit l'image d'une momie, les bras croisés sur la poitrine. Le corps est enrobé d'un badigeon blanchâtre, laissé brut dans le dos, autour de la taille et sur les pieds, alors qu'un jaune ocre vif recouvre le visage, la poitrine et les jambes. Les détails sont soulignés ou rendus en rouge (collier¹, bracelets, outils, sac dorsal, lèvres et contours des oreilles), à l'exception des traits du visage, de la coiffure et des textes en noir ; une touche de blanc rehausse les yeux.

Cette figurine est équipée de deux houes et d'un sac dorsal, instruments agricoles nécessaires à sa fonction, que nous désignait déjà la typologie de l'objet : il s'agit d'un *chaouabti*, pour reprendre la désignation égyptienne, c'est-à-dire d'un serviteur funéraire, ou plus précisément d'un répondant actif du défunt, à la fois substitut de celui-ci et à son service.

Ce type de statuette apparaît dès le Moyen Empire (env. 2000 av. J.-C.) et leur fonction est d'emblée précisée. À chaque fois que le défunt pourrait être appelé à effectuer dans l'Au-delà une corvée ou une autre tâche agricole (car même si les champs sont d'une fertilité quasi divine, il faut bien les cultiver si l'on veut se nourrir), un *chaouabti* répondra à sa place et effectuera la besogne pénible en son nom. Les plus anciens exemplaires arborent la forme d'une momie et sont fabriqués en pierre ou en bois ; ils sont déposés, uniques ou par paire, dans les caveaux des sépultures.

Après quelques vicissitudes durant la Deuxième Période intermédiaire, des figurines funéraires soignées réapparaissent au Nouvel Empire (env. 1500 av. J.-C.), époque pendant laquelle elles connaissent un développement

particulièrement riche. Peu à peu, elles seront munies d'outils et d'un sac ; leur nombre s'accroîtra progressivement pour atteindre un chiffre canonique : 365 statuette momiformes au nom d'un même défunt (soit une par jour de l'année selon le comput pharaonique), surveillées par 36 chefs dizeniers vêtus d'un pagne et tenant un bâton ou un fouet. On observe également une très grande variété de tailles et de matières (bois, pierre, terre crue ou cuite, métal, « faïence » égyptienne, etc.). La production des périodes suivantes tend à une uniformisation : le nombre et la hiérarchie sociale sont respectés durant la Troisième Période intermédiaire, mais la « faïence » et la terre semblent de règle. Durant la Basse Époque (dès 664 av. J.-C.), l'iconographie ne distingue plus les ouvriers des chefs (tous sont momiformes) et les artisans ne les réalisent plus guère qu'en « faïence » égyptienne.

Les figurines les plus élaborées sont inscrites d'une formule qui précise le rôle et le devoir des ces statuette. Il s'agit du chapitre VI du *Livre des Morts*, parfois abrégé, enjoignant le *chaouabti* à se mettre au travail à l'appel du défunt, et précisant qu'il devra « faire croître les champs, irriguer les berges, transporter le sable d'est en ouest et vice-versa », probable expression de la soumission du travailleur *ad absurdum*.

Le texte tracé sur la statuette de la donation en mémoire de Gustave et Nefissa Ott est cependant réduit aux éléments les plus essentiels : la qualité de défunt, le titre et le nom de la propriétaire. Il est inscrit en hiéroglyphes par deux fois à l'identique, ce qui est assez rare, en une colonne frontale et une seconde colonne dorsale. Il invoque « L'Osiris [c'est-à-dire la défunte], la chanteuse de Thot Mâia ». L'épithète « juste de voix », qui suit généralement le nom, est absente. Bien que la figurine ait été préparée pour une femme, elle représente une momie masculine. Les informations textuelles ne nous aident guère à situer le personnage. Le nom de Mâia, épiciène, est fréquent à la fin de la XVIII^e dynastie et au début de la XIX^e. Son titre de « chanteuse de Thot »² la rattache à l'un des nombreux sanctuaires où le dieu hermopolitain recevait un culte. Le fait que cette Mâia

ait pu bénéficier d'un trousseau funéraire (voir *infra*), de même que sa fonction indique qu'elle appartenait à un milieu relativement aisé, fille ou/et épouse d'un dignitaire (même si sa qualité de femme mariée n'est pas expressément mentionnée).

À la recherche de la chanteuse Thot Mâia

On a déjà signalé que le nombre de figurines déposées dans les tombes s'accroissait au cours du Nouvel Empire. Une dizaine semble la règle pour les contemporains de la XIX^e dynastie. On s'attendrait ainsi, logiquement, à retrouver, dans d'autres collections, d'autres figurines semblables, voire d'autres pièces du mobilier funéraire (vases canopes, cercueil, papyrus, etc.). Le hasard veut qu'en plus d'une statuette proposée en vente publique à Londres³, deux autres *chaouabtis* soient conservés à Genève. L'un, dans une collection particulière, m'est signalé par M. Gaultier Mouron⁴, qui aurait également repéré des fragments supplémentaires. Un quatrième exemplaire est exposé au Musée d'art et d'histoire depuis 1999.

Cet exemplaire (fig. 5), déposé par un collectionneur particulier, diffère du précédent par sa taille légèrement plus importante (20,7 cm), par un collier qui recouvre l'ensemble du torse et par l'inachèvement du rendu du sac dorsal, dont ni le contour ni les fibres n'ont été dessinés. Il n'en présente

PAGE DE GAUCHE

2 a et b Scaraboïde au cartouche de Ramsès II (dos et plat). Provenance inconnue, Nouvel Empire, XIX^e dynastie, XIII^e siècle av. J.-C., stéatite émaillée, long. 2,1 cm. MAH, inv. A 2011-17, don en mémoire de Gustave et Nefissa Ott, 2010.

3 Scarabée au cartouche de Ramsès X (plat). Provenance inconnue, Nouvel Empire, XX^e dynastie, fin du XII^e siècle av. J.-C., stéatite émaillée, long. 2,1 cm. MAH, inv. A 2011-18, don en mémoire de Gustave et Nefissa Ott, 2010.

CI-DESSOUS

4 a-d Figurine funéraire au nom de la chanteuse de Thot Mâia. Provenance inconnue, Nouvel Empire, XIX^e ou XX^e dynastie, XIII^e-XII^e siècle av. J.-C., terre cuite peinte, haut. 19,4 cm. MAH, inv. A 2011-10, don en mémoire de Gustave et Nefissa Ott, 2010.



5 a-d Figurine funéraire au nom de la chanteuse de Thot Mâia. Provenance inconnue, Nouvel Empire, XIX^e ou XX^e dynastie, XIII^e-XII^e siècle av. J.-C., terre cuite peinte, haut. 20,7 cm. MAH, inv. A 1999-2295/dt, collection particulière.



pas moins les mêmes caractéristiques et paraît donc issu d'un même atelier. Le texte hiéroglyphique se déploie en quatre lignes réparties autour des jambes et se termine par une colonne dorsale. Il reproduit le début de la formule du chapitre VI du *Livre des Morts* : « Que soit illuminé l'Osiris [c'est-à-dire la défunte], la chanteuse de Thot Mâia. Elle dit : « Ô ces ch(aoua)btis, si l'on appelle, si l'on convoque pour accomplir tout travail qui se fait dans l'empire du dieu [c'est-à-dire la nécropole, mais aussi son extension mythologique],

me voici (diras-tu)⁵ ». Le chapitre se poursuit normalement par l'énumération des tâches qui attendent la statuette et qui n'ont pu être notées ici faute de place, comme on l'observe assez souvent sur d'autres *chaouabtis* de cette époque.

La donation en mémoire de Gustave et Nefissa Ott vient donc étayer notre documentation sur une Égyptienne qui connut les heures de gloire du Nouvel Empire, et dont on espère voir apparaître peu à peu les autres éléments de son trousseau funéraire. |

Notes

- 1 Qui n'est cependant peint qu'entre les mèches antérieures de la lourde per-ruque tripartite.
- 2 Ce titre reste rare sur les figurines funéraires, dont la plupart sont d'origine memphites ou thébaines il est vrai. Sur les quelque 3300 publications recensées dans <http://www.segweb.ch/shabtis/ne.pdf> pour le Nouvel Empire, il n'apparaît que huit fois (non comprises les figurines de Mâia), contre 76 attestations de « chanteuses d'Amon ». Les « chanteuses de Thot » apparaissent toutefois en deuxième position, devant celles d'Aton (8 attestations),

d'Hathor (5), d'Isis (4), de Khnoum, Mout ou Osiris (2), de Montou, Atoum et Ptah (1). Dans cinq cas, le nom de la divinité bénéficiaire de leur talent n'est pas mentionné ou non conservé.

- 3 Christie's, vente du 10 juillet 1987, n° 46 (terre cuite peinte; 19,7 cm; une colonne d'inscription frontale). Aucune photographie n'est publiée et cette statuette n'est connue que par sa description dans le catalogue.
- 4 Communication orale dont nous le remercions chaleureusement.
- 5 Ces derniers mots sont très maladroitement et très sommairement tracés.

ADRESSE DE L'AUTEUR

Jean-Luc Chappaz, conservateur, Musée d'art et d'histoire, Genève.
jean-luc.chappaz@ville-ge.ch.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

Imagenta, Genève, M.-A. Gentinetta (fig. 1-4).
 MAH, Genève, A. Arlotti (fig. 5).